

Séance extraordinaire du 24 octobre 2014

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix tenue le 24 octobre 2014, à 8 h, à la salle du conseil municipal de la Mairie de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers : Sylvain Lavoie André Fortin
 Richard Lapointe Martin Voyer
 Evans Potvin Lévis Duchesne

formant quorum sous la présidence de Monsieur Lawrence Potvin, maire

Sont aussi présents : Le greffier, Mario Bouchard
 La directrice générale Marie-Hélène Boily

3 271.10.2014 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier.

1. Ouverture de la séance.
2. Signification de l'avis de convocation et vérification du quorum.
3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
4. Octroi d'un contrat suite à un appel d'offres sur invitation pour la reconstruction de la conduite d'eau potable le long de la rue Saint-André.
5. Octroi d'un contrat à l'entreprise Pompe Saguenay – Équipements de mise à niveau stations d'épuration numéros 1 et 2 du secteur Lac-à-la-Croix.
6. Octroi d'un contrat Tuyau MEC inc. – Équipement de mise à niveau. Stations d'épuration numéro 3 et 4 du secteur Lac-à-la-Croix.
7. Période de questions.
8. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

4. 272.10.2014 OCTROI D'UN CONTRAT SUITE À UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR LA RECONSTRUCTION DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE LE LONG DE LA RUE SAINT-ANDRÉ

Monsieur le conseiller Evans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie de reporter ce point à une prochaine séance.

Adoptée à l'unanimité

5. 273.10.2014 OCTROI D'UN CONTRAT À L'ENTREPRISE POMPE SAGUENAY – ÉQUIPEMENTS DE MISE À NIVEAU. STATIONS D'ÉPURATION NUMÉROS 1 ET 2 DU SECTEUR LAC-À-LA-CROIX

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne :

D'octroyer le contrat d'équipement de mise à niveau de la station d'épuration numéro 1 et 2 du secteur Lac-à-la-Croix à l'entreprise Pompe Saguenay pour la somme de 15 564,20 \$ plus les taxes applicables.

Que ce montant soit financé à même la subvention accordée dans le cadre de la deuxième programmation de la taxe d'accise sur l'essence dont l'exécution de ces tra-

vaux a été autorisée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en vertu du règlement d'emprunt 146-2013.

Adoptée à l'unanimité

6. 274.10.2014 OCTROI D'UN CONTRAT TUYAU MEC INC. – ÉQUIPEMENTS DE MISE À NIVEAU STATIONS D'ÉPURATION NUMÉRO 3 ET 4 DU SECTEUR LAC-À-LA-CROIX

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Richard Lapointe :

D'octroyer le contrat d'équipement de mise à niveau de la station d'épuration numéro 3 et 4 du secteur Lac-à-la-Croix à l'entreprise Tuyau MEC inc. pour la somme de 15 500 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de service.

Que ce montant soit financé à même la subvention accordée dans le cadre de la deuxième programmation de la taxe d'accise sur l'essence dont l'exécution de ces travaux a été autorisée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en vertu du règlement d'emprunt 146-2013.

Adoptée à l'unanimité

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 8 h 20, l'ordre du jour étant épuisé, monsieur le conseiller Lévis Duchesne propose que la présente séance soit levée.

Lawrence Potvin, maire

Mario Bouchard, greffier